

# SYLLABUS DU COURS 2025

<b>Nom du cours</b>	<b>Les nouveaux défis de la viticulture</b>
<b>N° du cours</b>	4276
<b>Date du cours</b>	<b>17 décembre 2025</b>
<b>Durée</b>	06h00
<b>Horaires</b>	<b>08h45-17h00</b>
<b>Intervenant</b>	<p><b>Mme Caroline LAVEISSIERE</b> <i>Avocat au Barreau de Bordeaux</i></p> <p><b>M Christophe MANDON</b> <i>Mandataire judiciaire</i></p> <p><b>M Franck CHANQUOY</b> <i>Expert-comptable et commissaire aux comptes</i></p> <p><b>Mme Stéphanie VERSCHAVE</b> <i>Avocat au barreau de Bordeaux</i></p> <p><b>Mme Yasmine DEVELLE</b> <i>Présidente de l'ACE Bordeaux</i></p> <p><b>M Jean-Baptiste THIAL DE BORDENAVE</b> <i>Directeur DLLP WINE</i></p> <p><b>M Sylvain BOIVERT</b> <i>Directeur du Conseil des Grands Crus Classés en 1855</i></p> <p><b>M Yann le Goaster</b> <i>Directeur de la Fédération des Grands Vins de BORDEAUX</i></p> <p><b>M Alexandre Bienvenu</b> <i>Avocat au Barreau de Bordeaux - Membre de l'Institut du Droit du Vin</i></p> <p><b>Mme Estelle BOURNERIE</b> <i>Pôle viticulture du Crédit Agricole</i></p> <p><b>Mme Valérie CONTI</b> <i>Pôle viticulture du Crédit Agricole</i></p> <p><b>M Grégory TURCHET</b> <i>Avocat au Barreau de Bordeaux -Président de l'Institut droit du Vin</i></p> <p><b>Mme Anne-Sophie VARGUES</b> <i>Avocat au Barreau de Bordeaux - Membre de l'Institut droit du Vin</i></p> <p><b>M Jean-Baptiste GOISQUE</b> <i>Chef de projet EDF / Viticulteur</i></p> <p><b>M Philippe MOUTIER</b> <i>Maire de la commune Gironde sur Dropt-siégeant à la CDPENAF</i></p> <p><b>Mme Stéphanie DE LOS ANGELES</b> <i>CONSULTANTE AU CRIDON NORD-EST</i></p> <p><b>M Jean TERLIER</b> <i>Député du TARN et Avocat au Barreau de Castres</i></p> <p><b>Mme Anne de GALZAIN</b> <i>Avocat au Barreau de Bordeaux -Membre de l'Institut droit du Vin</i></p> <p><b>Mme Anne Le NAOUR</b> <i>Directrice Générale des Domaines Viticoles de CA GRANDS CRUS VIGNOBLES &amp; SERVICES</i></p> <p><b>Mme Amanda JOSEPH</b> <i>Responsable Coordination &amp; QHSE CA GRANDS CRUS VIGNOBLES &amp; SERVICES</i></p> <p><b>M Franck SAINT-GIRONS</b> <i>Docteur en aménagement du territoire et urbanisme - Bureau d'études Territori</i></p>

# SYLLABUS DU COURS 2025

<b>Moyens Pédagogiques</b>	Formation présentielle <u>Présentiel</u> : La constitution des groupes, volontairement limités en nombre de participants, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges. Les salles de formation sont adaptées et équipées du matériel pédagogique nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, etc.). Les stagiaires doivent apporter leur propre ordinateur portable car le support est dématérialisé et leur sera fourni sur clé USB en début de formation.
<b>Public concerné</b>	Avocats
<b>Objectif pédagogique</b>	<i>Différencier les mesures de prévention des difficultés des exploitations viticoles</i> <i>Démontrer la diversification des domaines viticoles : agrivoltaïsme, Œnotourisme</i> <i>Comprendre les responsabilités sociétales</i>
<b>Niveau Prérequis</b>	Niveau 2 : intermédiaire
<b>Méthode pédagogique</b>	Formation associant aspects théoriques et pratiques (exemples concrets, échanges, retour d'expériences ...), études de cas ou exposé.
<b>Description et plan du cours</b>	<p><b>9h15 – Discours introductifs</b> Monsieur le Président de l'Institut droit du vin et de la Vigne du Barreau de Bordeaux Madame le Bâtonnier du Barreau de Bordeaux Monsieur le Vice-Bâtonnier du Barreau de Bordeaux Monsieur Yann le Goaster Directeur de la Fédération des Grands Vins de BORDEAUX</p> <p><b>9h45 – 11h15 : Mesures de prévention des difficultés des exploitations viticoles : table ronde</b> <u>Modérateur</u> : Maître Alexandre Bienvenu - Avocat au Barreau de Bordeaux - Membre de l'Institut du Droit du Vin <u>Participants</u> Maître Christophe MANDON - Conciliateur Monsieur Franck CHANQUOY - Expert-comptable Mesdames Estelle BOURNERIE et Valérie CONTI - Pôle viticulture du Crédit Agricole</p> <p><b>11h30 – 13h00 - DIVERSIFICATION DE L'ACTIVITE DES EXPLOITATIONS VITICOLES : Partie 1 : L'agrivoltaïsme</b> <u>Modérateur</u> : Maître Grégory TURCHET- Avocat au Barreau de Bordeaux -Président de l'Institut droit du Vin <u>Participants</u> : Maître Anne-Sophie VARGUES- Avocat au Barreau de Bordeaux - Membre de l'Institut droit du Vin Energéticien : Monsieur Jean-Baptiste GOISQUE – Chef de projet EDF / Viticulteur, Monsieur Philippe MOUTIER - Maire de la commune Gironde sur Dropt-siégeant à la CDPENAF Madame Stéphanie DE LOS ANGELES : CONSULTANTE AU CRIDON NORD-EST Maître Jean TERLIER - Député du TARN et Avocat au Barreau de Castres</p> <p><b>14h15 – 15h45 - DIVERSIFICATION DE L'ACTIVITE DES EXPLOITATIONS VITICOLES : Partie 2 : L'Œnotourisme</b> <u>Modérateur</u> : Maître Stéphanie VERSCHAVE <u>Participants</u> : Maître Anne de GALZAIN, Avocat au Barreau de Bordeaux -Membre de l'Institut droit du Vin Madame Anne Le NAOUR, Directrice Générale des Domaines Viticoles de CA GRANDS CRUS VIGNOBLES &amp; SERVICES Madame Amanda JOSEPH, Responsable Coordination &amp; QHSE CA GRANDS CRUS VIGNOBLES &amp; SERVICES</p>

# SYLLABUS DU COURS 2025

	<p>Etudiants en Master 2 Droit de la Vigne et du Vin de Bordeaux,</p> <p><b>16h00- 17h30 - LA RESPONSABILITE SOCIETALE DES EXPLOITATIONS VITICOLES</b>  <b>Modérateur :</b> Maître Jean Baptiste THIAL DE BORDENAVE, Avocat au Barreau de Bordeaux – Ancien Président de l’Institut droit du Vin  <b>Participants :</b>          Maître Yasmine DEVELLE- Avocat au Barreau de Bordeaux -Membre de l’Institut droit du Vin          Monsieur Sylvain BOIVERT- Directeur des Grands crus classés 1855          Monsieur Franck SAINT-GIRONS - Docteur en aménagement du territoire et urbanisme - Bureau d’études Territori</p>
<b>Spécialité / Domaine de compétence</b>	<p>Droit de l'environnement          Droit rural</p>
<b>Politique en matière de présence</b>	<p>La présence des apprenants sera vérifiée à chaque séance par un émargement.          En cas d’absence au cours, un remboursement pourra être réalisé sur présentation d’un justificatif.          Toute annulation, moins de 72h00 avant, ne permettra pas de remboursement.          En cas d’absence, les prises en charge Jeune Barreau, FIFPL et instituts sont annulées et la formation vous sera facturée au tarif en vigueur.</p>
<b>Lieu</b>	Université Bordeaux Pey Berland
<b>Salle</b>	Amphithéâtre Ellul
<b>Support</b> (selon accord de l’intervenant)	Dossier pédagogique PDF, articles ou ressources documentaires : élaboré et fourni par les intervenants. Ils sont sous format dématérialisé, accessibles dans l’espace personnel des participants du site et envoyé par email en amont ou en aval de la formation.
<b>Évaluation</b>	<p>Fiche d’évaluation ou mise en situation          Ce questionnaire permettra également de vérifier l’atteinte des objectifs de la prestation par des questions qui seront posées aux apprenants.</p>
<b>Formalisation à l’issue</b>	Attestation de présence en téléchargement après la formation
<b>Contact Inscription</b>	<p>Inscription au plus tard 72h00 avant la session          Laurine WOLF, chargée des inscriptions : 05.32.26.14.81 / <a href="mailto:inscription@eda-alienor.com">inscription@eda-alienor.com</a></p>
<b>Référent Technique</b>	<p>Myriam DANIEL, Coordinatrice de formation – référente qualité : 05.32.26.14.80 / <a href="mailto:mdaniel@eda-alienor.com">mdaniel@eda-alienor.com</a>          ⇒ <i>En cas de question sur le fond de la formation, votre interrogation sera transférée à l’intervenant qui vous répondra en direct.</i></p>
<b>Tarif</b>	<p>Voir conditions détaillées dans le catalogue en ligne :  <a href="https://www.eda-alienor.com/formation-continue/catalogue.html">https://www.eda-alienor.com/formation-continue/catalogue.html</a></p>
<b>Accès personnes en situation de handicap</b>	<p>Contactez la référente handicap :          Natacha FOLIGUET <a href="mailto:nfoligu@eda-Alienor.com">nfoligu@eda-Alienor.com</a> / 09.74.19.16.76</p>
<b>N° de déclaration d’activité</b>	7233P017133

# SYLLABUS DU COURS 2025

<b>Qualifications des formateurs</b>	Les formateurs sont des professionnels <b>choisis</b> pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités. Des questionnaires d'évaluation sont systématiquement donnés <b>aux</b> participants à l'issue de la formation sur papier en salle, via une plateforme spécialisée ou en direct lors de la webconférence. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet d'améliorer la qualité des formations dispensées.
--------------------------------------	--